

▶ Mémoires

Deux anciens présidents racontent l'histoire de Cavac

PAGE 2



SERVICES ET TECHNIQUES
PHOTOVOLTAÏQUE :
LES CONDITIONS D'ACHAT
DE L'ÉLECTRICITÉ ÉVOLUENT

P.4



GRAND ANGLE
PRODUIT ICI :
DÉVELOPPEZ VOS VENTES
À LA FERME EN 2 CLICS

P.6



FAITS ET GESTES
FORMATION CYBÈLE :
DÉCOUVERTE DE L'AGRI-
CULTURE NUMÉRIQUE

P.8



Historique et quelque peu hystérique...

De l'ammonitrate à 800 € la tonne, du blé tendre coté proche des 300 € la tonne sur le MATIF et le colza qui flirte avec les 700 €... Changement complet de paradigme avec ces hausses assez folles et la situation de pénurie qui guette même certaines matières premières.

Envolée du prix du gaz et du fret maritime, ambiance générale propice à la spéculation et aux hausses de tarifs (justifiées souvent mais sans-doute pas toujours...), la Chine plus que jamais grand arbitre des flux mondiaux, des conditions météo ailleurs dans le monde qui pèsent sur la production de matières premières agricoles... **Nous sommes entrés dans une période aussi improbable qu'inédite et pour le moins incertaine.**

Nul doute que cette situation ne durera pas... mais bien impossible de savoir combien de temps elle durera.

Alors que faire quand il s'agit d'acheter ou de vendre dans un tel contexte ?

Bien en peine de vous conseiller ; si ce n'est de **privilégier la cohérence des arbitrages** en achetant et en vendant de manière à peu près synchrone. D'attendre pour vendre lorsqu'on a dû acheter ses engrais au prix fort, c'est prendre un risque en cas de dégringolade des cours des céréales mais de vendre ses céréales de 2022 sans commencer à arbitrer ses achats d'engrais, c'est prendre le risque que le coût de la fertilisation monte encore.

Optimiser ce qui peut l'être : quand les intrants sont aussi chers, il est essentiel de raisonner « retour sur investissement » et de ne pas gaspiller. La modulation des apports (qu'il s'agisse d'ailleurs des sols ou des animaux) n'a jamais été autant d'actualité. La bonne dose pour la bonne cible...

Certes cette flambée du prix des intrants affole. Mais nous aurions pu être confrontés aussi à un effet de ciseaux plus terrible, avec des prix d'engrais au plus haut conjugués à des cours des céréales sans aucun relief. C'est d'ailleurs le cas actuellement sur la filière porcs ou sur la filière œufs confrontées à ce grave effet de ciseaux.

Alors les prix des céréales élevés restent quand même une bonne chose pour la plupart des exploitations du territoire. Capitalisons au moins sur cet aspect-là !



Jérôme Calteau, Président



INFOS ▶

Directeur de publication : Jacques Bourgeois

Conception/Rédaction : service communication

12 boulevard Réaumur - BP 27 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX

Tél 02 51 36 51 51 • communication@cavac.fr • www.coop-cavac.fr

► DÉCOUVERTE

L'HISTOIRE DE CAVAC RACONTÉE PAR DEUX ANCIENS PRÉSIDENTS MÉMOIRE COOPÉRATIVE

Roger Albert et Daniel Rabiller, deux anciens présidents de Cavac, ont collaboré à l'écriture de l'ouvrage « Positive Agriculture - Si la coopérative Cavac m'était contée ». À la grande histoire de la coopérative se mêlent les anecdotes vécues de l'intérieur par les deux auteurs, agrémentées de nombreux témoignages et illustrations.



L'idée leur trottait dans la tête depuis longtemps, conter l'histoire de la coopérative pour laquelle ils se sont engagés tout un pan de leur vie. Et puis tout s'est accéléré lors du premier confinement en 2020. Profitant de ce temps disponible, les deux anciens présidents de Cavac, Roger Albert et Daniel Rabiller ont travaillé à l'écriture d'un livre qui sort ce mois d'octobre 2021. De nombreux témoignages - agriculteurs, administrateurs, salariés, actuels ou bien retraités - ont été collectés par les deux auteurs ainsi que des photos d'époque. L'ouvrage retrace ainsi plus de 50 ans d'histoire, un travail de mémoire précieux qui permet de comprendre ce qu'est la coopérative aujourd'hui.

De 1965 à aujourd'hui

Issue en 1965 de la fusion entre la Cava et Cav-Blé, la coopérative Cavac bénéficie du fort développement de l'agriculture porté par les « Trente Glorieuses ». Quatre ans plus tard, les jeunes agriculteurs exigent et obtiennent l'élection des administrateurs de manière démocratique. En 1971, les salariés appellent à une grève qui dure trois semaines. Puis en 1984 et 1985, malgré les performances de la coopérative, un conflit d'hommes au sein du conseil d'administration conduit au changement de président.

Après les difficiles années 1980, la décennie 1990 est celle de tous les dangers. C'est le grand virage de l'agriculture imposé par PAC de 1992, la loi sur l'eau, l'alignement des prix des matières premières agricoles sur les cours mondiaux. Puis, la crise de la vache folle en 1996, la levée de boucliers contre les pesticides, entraîneront les doutes du consommateur envers son alimentation.

La Cavac affronte toutes ces épreuves avec intelligence. Elles sont rares en France les coopératives qui ont gardé leur identité. Depuis 1998 le développement de la Cavac est régulier et constant grâce à l'équilibre retrouvé et à des choix stratégiques innovants. Les jeunes générations sont confrontées à leur tour aux turbulences économiques et sociétales. L'ancrage à un territoire chargé d'histoire, et la priorisation des valeurs de la coopérative, au bénéfice des hommes et des femmes qui la composent, restent des grandes forces pour conserver une société durable.

Une histoire d'hommes et de femmes

Avec 10 000 agriculteurs et 1 650 salariés aujourd'hui, la coopérative Cavac a traversé plus d'un demi-siècle qui aura vu l'agriculture se métamorphoser au diapason des attentes du consommateur à son égard. Une coopérative agricole s'inscrit par nature dans le temps long avec des parts sociales qui se transmettent de génération en génération. C'est une entreprise qui n'est pas délocalisable, constitutive de l'économie sociale et solidaire. Même si le lucratif a son importance car il faut assurer la pérennité de la coopérative, la priorité permanente est de servir les intérêts économiques à court et long terme de ses sociétaires, à la fois actionnaires, clients et fournisseurs.

À la fin de l'ouvrage, l'actuel président Jérôme Calteau apporte son témoignage : « Rien ne s'est fait sans des hommes et des femmes investis tant au niveau du conseil d'administration que des équipes opérationnelles pour écrire une histoire qui s'inscrive dans la longueur et la cohérence. Ce sont ces hommes et ces femmes à qui il faut rendre hommage, qui ont façonné la coopérative en y consacrant du temps et de l'énergie, de la passion le plus souvent ». ■

POSITIVE AGRICULTURE
Si la coopérative Cavac m'était contée.
De Roger Albert & Daniel Rabiller

Édition La Geste
Paru le 02/10/2021
Broché 212 pages
Tout public 35.00€

► BIOGRAPHIE DES DEUX AUTEURS

Roger Albert



Roger Albert est né à La Tardière en Vendée, en 1935. Soldat en Algérie en 1957 et 1958, il est aujourd'hui un agriculteur retraité. Il a été président de la Cavac de 1971 à 1985 et maire de La Tardière de 1977 à 2001.

Depuis sa retraite, il a écrit une dizaine d'ouvrages dont Carnet de route d'un soldat d'Algérie, Mémoire d'un pays du bocage vendéen, La JAC en Vendée avec Gilles Bély, ancien

journaliste à Ouest-France, les derniers agriculteurs, suivi de Nos paysans. À l'occasion de l'anniversaire de la guerre 1914-1918, il a écrit Paroles de poilus vendéens avec Louis Renaud.

Daniel Rabiller



Né à Sainte-Foy en Vendée, en 1950, d'une famille d'agriculteurs, il s'engage très tôt dans les responsabilités, en particulier auprès des jeunes de Saint-Mathurin.

En 1975 il est élu administrateur de la Cavac puis du CDJA, il s'installe sur l'exploitation avec ses parents. En 1979 il crée la « Cuma la Vertonne ».

De 1983 à 2007 il est membre de la Chambre d'agriculture de la Vendée au titre des Coopératives.

Il devient président de la Cavac de 1986 à 2000. Vice-président de l'UNCAA en 1992, il assure la présidence de l'UCAAB.

Président du Syncopac de 1995 à 2006, il participe à la création de Coop de France.

Retraité en 2009, il crée l'association humanitaire « Sacs de blé » en lien avec les Jeunes Agriculteurs.

De 2011 à 2009, il préside le Lycée Nature de la Roche-sur-Yon. Depuis 2015 il est président de l'Adev (Association de défense de l'environnement de Vendée). ■

► PHOTOVOLTAÏQUE

LE PHOTOVOLTAÏQUE PLUS ACCESSIBLE POUR LES BÂTIMENTS AGRICOLES NOUVEAUTÉ

La nouvelle réglementation autorise désormais l'installation de panneaux solaires d'une puissance de moins de 500 kWc, soit 2 500 m², sans obligation d'appel d'offres. Lumière sur ces nouvelles dispositions et l'accompagnement de Solewa.

Auparavant, les projets photovoltaïques étaient soumis à la concurrence via des appels d'offres et nécessitaient des démarches administratives lourdes pour l'agriculteur.

Dorénavant, la nouvelle réglementation facilite l'accès à des projets de toitures solaires de grande surface neuves ou déjà bâties (hangars, bâtiments d'élevage, etc), afin de favoriser l'autonomie énergétique des exploitations agricoles et limiter la construction de panneaux au sol.

Un tarif subventionné

Installer une centrale solaire plus grande permet de réaliser des économies d'échelle sur les coûts d'installation et les frais de fonctionnement (raccordement, maintenance, etc.). De plus, une hausse tarifaire du rachat de l'électricité jusqu'à 9.8 centimes €/kWh sera maintenue quelques mois.

Depuis 2015, Cavac travaille avec la société Solewa, expert photovoltaïque local, et leader sur son marché, pour développer des projets solaires chez

ses adhérents. Solewa est un des installateurs majeurs du Grand Ouest, proposant du matériel de haute qualité avec une expérience forte (plus de 3 000 installations réalisées). Cavac et Solewa proposent des solutions photovoltaïques globales et clefs en main comprenant l'installation et la maintenance des installations, ainsi que la location de toitures pour les entreprises et les agriculteurs.

Un meilleur tarif de rachat d'électricité solaire

De 100 à 500 kWc	AVANT le 06/10/2021	APRÈS le 06/10/2021
Tarif moyen de revente d'électricité	8,72 centimes €/kWh	Jusqu'à 9.80 centimes €/kWh
Obtention	Incertaine par appel d'offres	Certaine par Guichet



INTÉRESSÉ PAR UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE ?

► CONTACTEZ

Guillaume Cartron

Responsable bâtiment chez Cavac

06 22 64 82 22

g.cartron@cavac.fr

► AGRONOMIE

VERTAL : STIMULER LA VIE MICROBIENNE DES SOLS SANTÉ DES SOLS

Maintenir un bon fonctionnement biologique du sol est essentiel pour la santé des cultures. Vertal, une entreprise vendéenne récemment en partenariat avec Cavac, nous explique les bénéfices de ces produits activateurs de sol.

« Certains sols se compactent de plus en plus pour différentes raisons : baisse de la matière organique, passages d'outils lourds et répétés, etc. Un sol compacté va limiter le développement racinaire de la plante qui sera de moins en moins capable d'aller chercher les minéraux nécessaires et l'eau », explique Mathieu Limouzin, Chef de marché chez Vertal.

Vertal Sol a pour objectif de stimuler la rhizosphère riche en bactéries et champignons. Mathieu Limouzin précise que « lorsque le sol est oxydé, les éléments changent de forme et deviennent moins assimilables par les tissus de la plante. Lorsque le potentiel d'oxydoréduction (rédox) est optimal (environ 400 mV), les plantes, moins stressées, se développent mieux et l'activité biologique du sol s'améliore grâce à des exsudats racinaires plus nutritifs car riches en sucre ».

Meilleure infiltration de l'eau et bonne décomposition des résidus de culture

Les tests « sonde » et les tests « bêche » réalisés par Vertal indiquent une amélioration de l'infiltration de l'eau et de la vitesse de dégradation des résidus de culture. « Des résultats qui encouragent les agriculteurs utilisateurs à faire évoluer leurs pratiques, comme passer au semi-direct et utiliser de nouveaux couverts végétaux ou de nouvelles variétés plus rustiques afin d'apporter une diversité biologique utile à la décomposition », détaille Mathieu Limouzin.

« Son application s'insère parfaitement dans mes pratiques »

Laurent Pontoizeau, agriculteur de la coopérative, utilise depuis 10 ans Vertal Sol dans une logique globale de préservation de ses sols. « Nous observons des carences à certains niveaux de la parcelle.

L'objectif était de continuer à intégrer des céréales dans les rotations avec des rendements sécurisés malgré des terres à bas potentiel tout en diminuant le travail du sol et les produits phytosanitaires. Depuis, les cultures sont en meilleure santé ce qui permet de diminuer les fongicides et préserver le sol et l'agriculteur », indique Laurent Pontoizeau.

Mélasse, extraits de plante riches en silicium, bioferments

Différents éléments composent le Vertal Sol dont le but est de stimuler la vie microbienne et la flore aérobie notamment grâce au lombricompost riche en enzymes de décomposition. Un sol riche en matière organique permet ainsi de compenser l'oxydation, mais aussi de stocker du carbone.

 *Le produit est certifié pour l'agriculture biologique (AB).

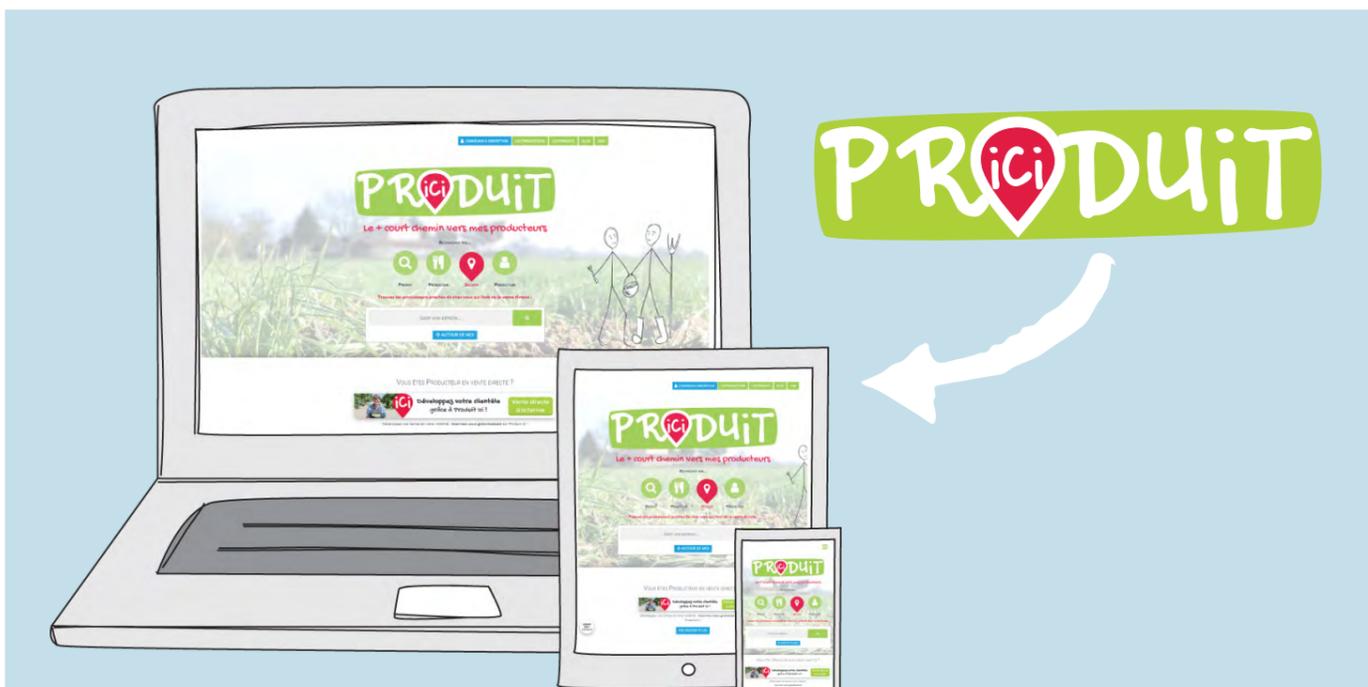


Vidéo témoignage de Laurent Pontoizeau - éleveur et céréalier.

▶ CIRCUITS-COURTS

PRODUIT ICI : DÉVELOPPEZ VOS VENTES À LA FERME EN 2 CLICS SERVICE WEB

Créé il y a 4 ans, le site internet de mise en relation producteurs/consommateurs Produit Ici a bien évolué. Découvrez les nouvelles offres et comment il peut vous aider à développer votre visibilité sur internet.



Afin d'accompagner les producteurs en vente directe de ses groupements, Cavac a lancé en juin 2017 le site internet Produit Ici. Conçu comme une plateforme favorisant les échanges producteurs/clients, il apporte des réponses à certaines problématiques fréquemment rencontrées par les producteurs : la difficulté à faire connaître et/ou, à développer leur activité de vente directe. Produit Ici c'est la promesse du circuit-court et des ventes à la ferme. Ni site de e-commerce (pas de paiement via le site), ni intermédiaire financier (aucune commission ni d'achat/vente), Produit Ici assume pleinement son rôle de coordinateur : résolument « le plus court chemin vers mes producteurs » comme l'indique son slogan.

Circuits-courts :

un modèle gagnant-gagnant

Plus rémunérateurs pour les producteurs, garants d'authenticité pour les consommateurs en mal de traçabilité, les circuits-courts représentent un levier important pour l'approvisionnement des produits frais. Amplifiée par la crise sanitaire et la restriction des déplacements, cette consommation « de proximité » aurait en outre des effets positifs sur l'image de l'agriculture. En mai 2021, près de 78% des Français considéraient le métier d'agriculteur comme un métier d'avenir (source LSA). Tous les indicateurs sont au vert pour développer ou se lancer dans la vente directe et valoriser les métiers qui nourrissent littéralement la France au quotidien.

Et Produit Ici dans tout ça ?

Concrètement, Produit Ici permet la mise en place rapide d'un site internet dédié à tout producteur, lui permettant de promouvoir son activité de vente directe et ce, sans connaissance technique pré-requise. Une fois connecté à son espace d'administration, chaque producteur dispose d'outils lui permettant de personnaliser les contenus présents sur son site (photos, fiches produits, présentation de l'exploitation etc.). Les producteurs adhérents Cavac, bénéficient d'**interlocuteurs référents dans chaque groupement**, ainsi que de certaines fonctionnalités de mise en avant spécifiques.



Produit Ici, la plateforme qui favorise les échanges producteurs / clients.

Une nouvelle offre 100% gratuite et sans engagement

L'offre tarifaire a été revue et harmonisée, avec une tarification simplifiée et beaucoup plus accessible. Ainsi, 4 forfaits d'adhésion sont désormais proposés, dont un entièrement gratuit et sans engagement. Baptisé « Bienvenue », ce nouveau forfait permet à tout producteur de s'inscrire sur le site avec des fonctionnalités restreintes : **idéal pour présenter son exploitation et gagner en visibilité.** Les 3 autres offres (respectivement nommées « Découverte, Premium et Gold ») répondent à divers objectifs, pour un tarif annuel hors taxes de 49, 99 et 199 euros. En cas d'expiration de l'adhésion d'une offre payante, le producteur rebascule automatiquement en offre « Bienvenue », gratuite.

Pourquoi payer plus cher ?

La « montée en gamme » permet d'ajouter de nouvelles fonctionnalités au site internet du producteur. Pour 49€ HT/an, le forfait « Découverte » permet d'ajouter des fiches Produits ainsi que les dates de ventes. L'offre « Premium » à 99€ HT/an débloque les réservations en ligne des produits : gestion des stocks, historique des commandes par client... Ce forfait est idéal pour simplifier la gestion commerciale bien souvent chronophage des réservations clients. Important : il s'agit bien de réservations

en ligne, la vente et le paiement se font à la ferme, aux conditions et dates convenues. Enfin, le forfait « Gold » proposé à 199€ HT/an, ajoute la création de colis « à la carte » et un accompagnement personnalisé : il offre la possibilité au producteur, d'ajouter des fiches Produits à choix multiples. Le client peut alors composer un colis avec les morceaux de son choix, tout en respectant l'équilibre carcasse. **Les inscriptions sont ouvertes et accessibles à tout moment sur www.produitici.fr.**

CHIFFRES CLÉS

1 200 CLIENTS

6 000 PAGES VUES / MOIS

1 400 RÉSERVATIONS

90 000 € DE PRODUITS RÉSERVÉS

▶ FOCUS

VENTE À LA FERME : DES AIDES EXISTENT

Il est possible de capter des aides dans le cas d'un projet conjoint de transformation à la ferme, associé à un investissement permettant le stockage ou la commercialisation.

Il s'agit du dispositif régional PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Entreprises) « aides à la transformation et à la commercialisation de produits agricoles à la ferme ».

Chaque projet fait l'objet d'une notation (à partir d'une grille) pour un objectif minimum de 60 points selon plusieurs critères de sélection :

- contribution au renouvellement générationnel (JA ou nouvel installé)
- contribution à l'amélioration de la qualité des productions (SIQO/label)
- contribution à l'amélioration de la résilience et de la performance globale (projet collectif, inscrit dans un réseau de circuit court et ou de proximité, création d'une nouvelle activité, approvisionnement de la restauration collective, création d'emplois...)
- contribution à l'amélioration de la performance environnementale et énergétique

Le plancher d'investissement éligible est fixé à 5 000€ HT pour un plafond d'investissement subventionnable de 200 000€ HT maximum, à hauteur de 30% (40% pour les JA).

Rappel de la règle d'or pour tout dossier de demande de subvention : les travaux ne doivent pas avoir démarré (signature d'un devis par exemple) avant d'avoir déposé le dossier de demande.

▶ VOS INTERLOCUTEURS

Christophe Ménoret

Responsable circuits-courts Cavac
06 70 88 49 12
contact@produitici.fr

Frédéric Bibard

Suivi de Projets PCAE Cavac
06 03 52 31 83
f.bibard@cavac.fr

▶ VIE COOPÉRATIVE

LES JEUNES AGRICULTEURS ÉCHANGENT SUR LE NUMÉRIQUE FORMATION CYBÈLE

Pour clôturer leurs 8 journées de formation, les jeunes coopérateurs sont allés à la rencontre des acteurs de l'agriculture numérique à Montpellier. Au programme : viticulture connectée et logiciels de gestion agricole.

C'est en haut du « sentier du guetteur » qui surplombe la garrigue de Leucate, aride et rocailleuse, à deux pas de la mer Méditerranée, les visages balayés par la tramontane des Pyrénées, que les jeunes coopérateurs ont débuté leur séjour. Habités aux silos à grain, ils sont allés visiter cette fois-ci les « silos à raisin » de la Cave coopérative des Vignerons de Leucate. 200 cuves inox entièrement automatisées et reliées par un enchevêtrement de tuyaux qui permettent d'assembler et d'embouteiller une grande variété de vins du Languedoc : Corbières, Fitou, Muscat de Rivesaltes et autres succulentes appellations.

Rencontre avec Smag

Le séjour s'est poursuivi dans les locaux de Smag qui développe des logiciels pour optimiser la gestion de son élevage ou de ses parcelles via différents outils numériques et interfaces cartographiques.

Une rencontre avec les créateurs qui ont fait émerger différents questionnements sur l'expérience utilisateur, les questions d'ergonomie, comme la saisie des données. « On se rend compte que le digital en agricole à toute sa place, notamment pour gagner du temps et du confort au travail », ajoute Pierre Allaire, agriculteur à Saint-Malo du Bois.

La journée s'est terminée avec la visite du Mas Numérique porté par l'institut SupAgro qui expérimente sur 100 hectares de vigne des solutions connectées mises à disposition par 17 entreprises : station météo Agriscope, logiciel Optidose, plateforme Movida, Flue lit, Samsys, Picore, etc. ■



BLOC-NOTES

▶ TECH ELEVAGE



Du 16 au 18 novembre 2021
9h à 19h

Parc Expo des Oudairies
à La Roche-sur-Yon

- Stand Groupe Cavac et Bovineo en face du ring
- Stands de Volineo, Éleveurs de Challans et CPLB

Entrée accessible sur présentation d'un billet (valeur 7 €) offert par la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire ou auprès de Cavac.

Plus d'infos :

Claudette Drapeau

06 89 91 93 81

claudette.drapeau@pl.chambagri.fr

www.techelevage.fr

▶ CAPR'INOV



Du 24 au 25 novembre 2021

Niort Parc Expo
Stand : D10 - Hall 3